

Forums radon : premier bilan

Les "Forums radon" (organisés par le CSTB et la FFB avec le soutien de la DGUHC et le concours de la DGSNR et de l'IRSN) s'inscrivent dans le cadre du programme européen ERRICCA 2. L'objectif est de contribuer à la diffusion de l'information sur la protection des bâtiments contre le radon, en associant les professionnels du domaine. Trois journées d'information ont eu lieu : l'une à Villeurbanne en décembre 2003, la deuxième près de Rennes en juin 2004, la troisième à Toulouse en octobre 2004. Une réunion de "debriefing" de ces journées a eu lieu en janvier. Premier bilan.



Premier constat : malgré la relative nouveauté de la prise en compte du radon dans la réglementation et la difficile sensibilisation sur ce risque, les forums ont reçu un accueil positif. Chaque session a réuni de 70 à 80 personnes : bureaux d'experts, de diagnostic, industriels (notamment, bien évidemment, de la ventilation), entreprises, architectes, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage, assureurs et organismes déconcentrés de l'état, DDASS, DRASS, DDE, CETE, ANAH... On regrette toutefois la trop faible fréquentation des petites entreprises, pourtant concernées en premier lieu. Une absence due sans doute au fait que, ce marché n'étant pas assez développé, les petites entreprises ne se mobilisent pas sur ce problème pourtant crucial.

Il ressort des Forums qu'un certain nombre de travaux peuvent être entrepris pour améliorer la formation et l'information des professionnels. Avec un postulat de base : la démarche diffère selon que l'on parle des bâtiments existants ou à construire. Car si les principes des solutions efficaces restent les mêmes, leur mise en œuvre change selon que l'on est en réhabilitation ou en intégration dans un projet. Les acteurs impliqués sont aussi différents. Dans le cas de bâtiments existants, les relations entre entreprise et propriétaire sont directes. A l'inverse, les opérations neuves font appel à un maître d'œuvre.

Plusieurs actions devraient être mises en place : l'organisation de séances locales d'information à destination des entreprises générales, des entreprises de ventilation, terrassement, gros œuvre, étanchéité... ; des formations pour les acteurs du bâtiment, portant sur le diagnostic, la prescription et la mise en œuvre de solutions ; des fiches techniques décrivant les solutions, diffusées lors de ces séances d'information ou de formation. Enfin, il serait bien sûr souhaitable de faire intégrer l'impact réglementaire radon dans les règles de construction existantes comme les DTU fondations... et d'organiser des retours d'information sur les réalisations de remédiation ou de prévention existantes. Dossier à suivre...

Publié le 06/06/2005

Pour en savoir plus sur le radon et retrouver les présentations faites lors des forums

Le site du radon du CSTB : <http://ddd.cstb.fr/radon>

Les plaquettes

Réduire les concentrations de radon dans les bâtiments -

http://www.cstb.fr/lettres_rech/lettre/2001/R48FR.pdf

Le radon - <http://www.logement.equipement.gouv.fr/publi/sante/accueil.htm>

Les documents en vente sur le site de la boutique du CSTB : <http://boutique.cstb.fr/>

Fascicule N° 3143 : Réduire la concentration en radon dans les bâtiments existants
Guide de propositions de solutions techniques
Fascicule N° 3144 : Réduire la concentration en radon dans les bâtiments neufs
Guide de propositions de solutions techniques

Les organismes concernés...

FFB : Fédération Française du Bâtiment : www.ffbatiment.fr

DGUHC : Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction :
www.logement.equipement.gouv.fr/dguhc

DGSNR : Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection

IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire : www.irsn.org

ERRICCA : European Radon Research and Industry Collaboration :
european.radon.ntua.gr